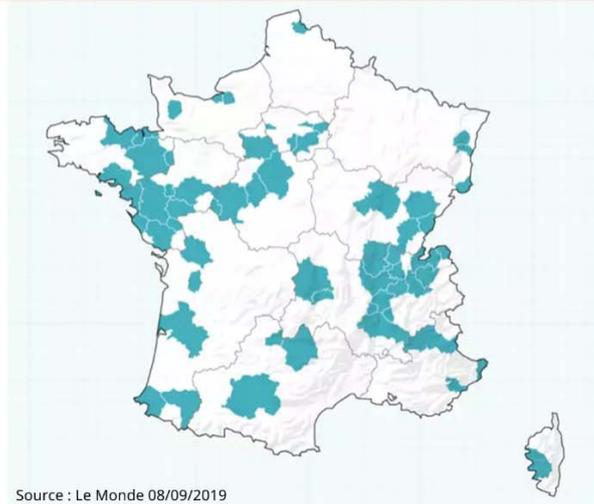


Loir-et-Cher, quelle attractivité ?

Colloque Attractivité CCI - 17 décembre 2019 / Intervention de Lionel Henry

La carte des territoires en bonne santé



Article publié le 8 septembre dernier dans le **Monde**, pointant les territoires, en l'occurrence les **zones d'emploi, en bonne santé**. On y retrouve l'axe ligérien, et notamment les zones d'emploi d'Orléans, Blois et Tours.

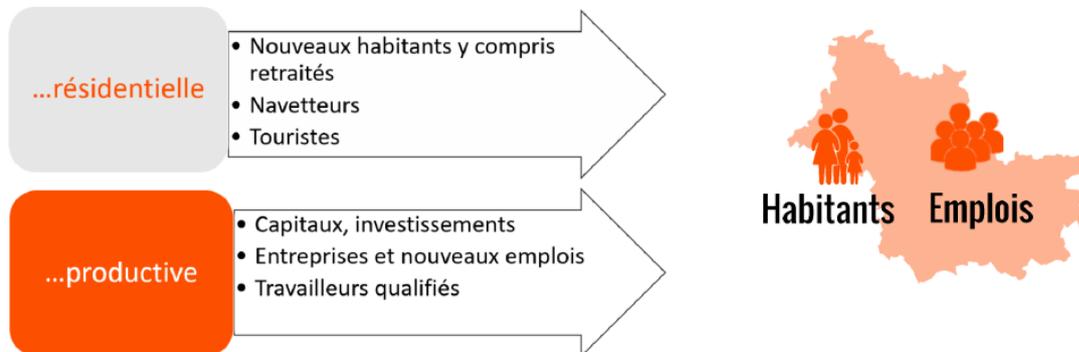
Ces zones d'emploi dynamiques cumulent :

- un taux d'emploi et un niveau de vie supérieurs à la médiane des Zones d'emploi,
- des créations nettes d'emplois positives entre 2006 et 2016,
- Un solde migratoire positif (installation de nouveaux habitants) entre 2011 et 2016.

La présence d'une partie du Loir-et-Cher parmi ces territoires en bonne santé a interpellé nombre d'entre nous, dont le sentiment n'était pas vraiment celui-là. Et amené à s'interroger sur cette importante question : **celle de l'attractivité actuelle du Loir-et-Cher**.

L'attractivité économique, un enjeu majeur pour le développement des territoires

Capacité d'un territoire à attirer de nouvelles activités ou de nouvelles ressources de nature...



Mais qu'est-ce que l'attractivité d'un territoire ?

On la définit souvent comme sa **capacité à attirer de nouvelles activités ou de nouvelles ressources**.

Celles-ci peuvent-être de **nature résidentielle**

- Arrivée de **nouveaux habitants** y compris de **retraités** qui font bénéficier le territoire de leurs revenus
- Dans la même logique, les résidents qui travaillent à l'extérieur (**navetteurs**) et vont capter des ressources dont ils feront bénéficier le territoire
- On y ajoute aussi les **touristes** ou personnes de passage, qui font bénéficier le territoire de ressources supplémentaires. On parle alors d'attractivité de nature **présentielle**.

Ces ressources peuvent être aussi de **nature productive**

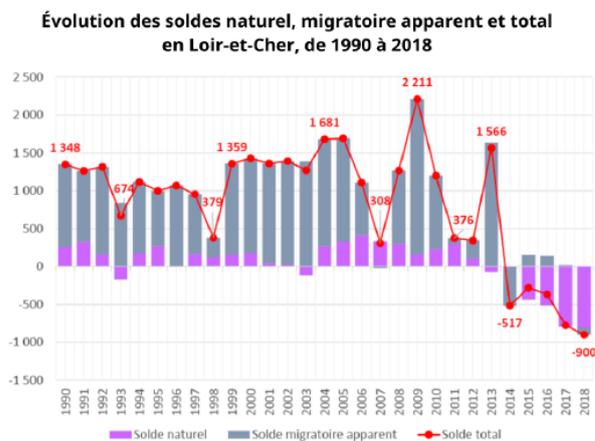
- On mesure souvent cette attractivité **par l'évolution de l'emploi**, et plus particulièrement par l'emploi de la **sphère productive**.
- Laquelle est liée à la capacité à attirer **capitaux et investissements**, ainsi que des **travailleurs qualifiés**.

Qu'en est-il pour le Loir-et-Cher ?

Des arrivées de population qui ne compensent plus les pertes naturelles

- 3 000

habitants perdus en 5 ans



Source : Insee, Etat Civil - Estimations de population

Baisse des naissances et hausse de la mortalité, conséquence du vieillissement de la population

Attractivité résidentielle en forte baisse

Le premier critère concerne la **dynamique démographique**.

Le département a connu une longue période de croissance de la population, particulièrement soutenue dans les années 2000, et massivement portée la **dynamique migratoire** qui **expliquait à elle seule les 4/5^{èmes} de la croissance**. Cette dynamique était très importante sur l'axe ligérien et à proximité du Loiret.

L'attractivité résidentielle du Loir-et-Cher était alors très forte. Le solde migratoire du département étant même sur certaines périodes le plus élevé de la région (en valeur absolue), exception faite des jeunes attirés par les grands centres d'enseignement supérieurs.

Ce mouvement apportait au Loir-et-Cher de nouveaux actifs, plutôt jeunes, avec enfants. Le taux de fécondité était alors l'un des plus élevés du pays (4^{ème} rang en 2008).

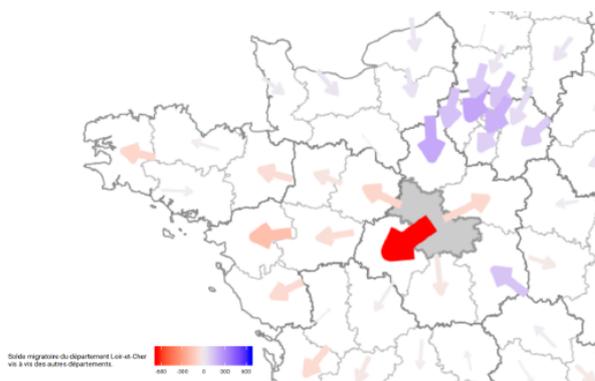
La situation a depuis changé. D'après les estimations de l'Insee, **le Loir-et-Cher aurait perdu 3 000 habitants en 5 ans**.

Comme partout la population vieillit. Le nombre des décès a mécaniquement beaucoup progressé alors que celui des naissances a fortement chuté ; le Loir-et-Cher se situe désormais au 32^{ème} rang national pour le taux de fécondité. Les décès excèdent désormais très largement les naissances.

Mais surtout le moteur de la croissance démographique s'est tari. Le solde migratoire s'est progressivement réduit jusqu'à être désormais très faible voire nul. Le Loir-et-Cher attire toujours de nouveaux habitants, mais ils sont beaucoup moins nombreux, et compensent peu ou tout juste les départs. **L'attractivité résidentielle du Loir-et-Cher est donc amoindrie**.

Le Loir-et-Cher demeure attractif pour les Franciliens

Solde migratoire entre le Loir-et-Cher et les départements en 2016



Le Loir-et-Cher est **attractif** pour les populations situées au nord et notamment celles habitant l'**Île-de-France** et l'**Eure-et-Loir**.

A l'inverse, les **échanges** sont très nettement **déficitaires** avec l'**Indre-et-Loire** et plus généralement avec les régions de l'Arc atlantique.

Insee : RP 2016 - fichier détail portant sur les mobilités résidentielles

La géographie des migrations affectant le Loir-et-Cher permet de dessiner un mouvement très net, déjà perceptible il y a une quinzaine d'années : des installations nombreuses d'habitants venus de l'Île-de-France, de l'Eure-et-Loir et du Cher (du nord-Est), et des sorties importantes en direction de l'Ouest, et notamment de l'Indre-et-Loire qui capte le flux de sorties le plus important, ainsi que le secteur de Nantes qui se révèle de plus en plus attractif pour les Loir-et-Chériens.

On devine à travers cette carte un mouvement, général et régulier, de déplacement des populations affectant l'ensemble des territoires français, au profit des espaces littoraux et des grandes métropoles.

La situation du Loir-et-Cher n'est pas isolée

Evolution de la population entre 2016 et 2019
Soldes migratoire et naturel



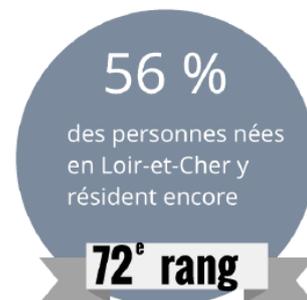
Cette situation n'est pas propre au Loir-et-Cher. L'affaiblissement de la dynamique démographique est assez répandu. Le Loir-et-Cher se situe à un niveau intermédiaire entre l'Indre-et-Loire et le Loiret, dont la population progresse encore, et les départements du sud qui poursuivent leur rapide érosion.

Aucun de ces 7 départements ne bénéficie d'un solde migratoire positif ; celui serait nul pour le 37, 72 et le 41 pour la période récente 2016-2019.

Seuls 3 départements font preuve d'une dynamique naturelle, plus ou moins forte.

Une attractivité résidentielle en baisse

- ➔ **Arrivée d'actifs de moins en moins nombreux**
- ➔ **Retraités : un solde excédentaire fortement érodé du fait de départs de plus en plus nombreux**
- ➔ **Cadres : des départs plus nombreux que les arrivées**
- ➔ **Jeunes : des départs massifs pour les études et le premier emploi**



Insee : RP 2016 - fichier détail portant sur les mobilités résidentielles

Cette perte d'attractivité résidentielle se traduit de diverses manières qui toutes ont des incidences sur la vie de nos territoires.

C'est d'abord **moins d'actifs** qui arrivent sur le territoire.

Conjugué à un niveau bas de chômage (plus faible taux de la région pour le Loir-et-Cher et la Zone d'emploi de Vendôme), à des départs croissants et massifs en retraite (2 800 actifs par an), aux besoins croissants des entreprises, en période de meilleure conjoncture ➔ Forte accentuation des difficultés de recrutement.

Une caractéristique nouvelle : **moins d'attractivité auprès des retraités** qui venaient nombreux s'installer dans le Loir-et-Cher. Les flux entre entrants et sortants s'équilibrent ou tendent à devenir négatif. Surtout parce que les flux des sortants se renforcent.

Ce sont en conséquence **moins de revenus qui entrent dans le territoire**. Et de populations parfois aisées. Savez-vous que le Loir-et-Cher est le département français ayant la plus faible proportion de seniors bénéficiant du minimum vieillesse ?

Dans le jeu de ces mouvements migratoires, le **Loir-et-Cher perd aussi des cadres**, alors que ceux-ci sont à la base sous-représentés.

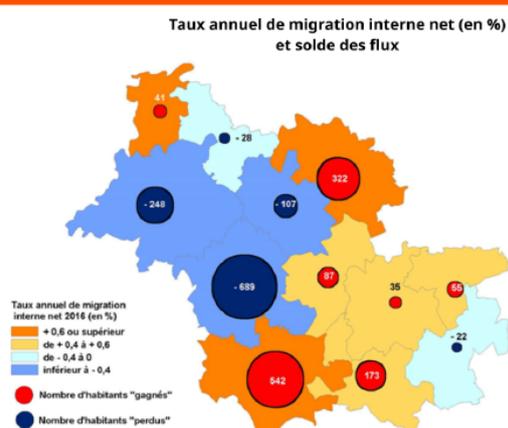
Incidence à la fois sur le profil socioprofessionnel de la population locale, sur les revenus et les compétences disponibles

Un mouvement qui se poursuit : les départs massifs des jeunes pour les études et le premier emploi.

Ces jeunes représentent un potentiel important de compétences sortant du département. Une conséquence non négligeable : une proportion considérable de jeunes ni scolarisés ni en emploi parmi les 18-25 ans dans le département : 1 jeune sur 4.

Globalement, le Loir-et-Cher apparaît plutôt comme **un territoire de « transit »**. Il retient assez peu ses natifs. 56 % d'entre eux y résident encore, un ratio pour lequel le département se situe au 72^{ème} rang national (rang 1 = proportion retenue la plus élevée).

... mais certains territoires demeurent attractifs



Insee : RP 2016 - exploitation complémentaire

Des flux résidentiels qui peuvent être importants, y compris avec les territoires limitrophes, mais largement défavorables pour Agglopolys et les Territoires vendômois.

La moitié Sud du département est globalement attractive.

La perte d'attractivité résidentielle observée pour le Loir-et-Cher ne concerne pas tous les territoires.

Observés sur une seule année, en l'occurrence 2015 (source Insee RP 2016), les flux résidentiels peuvent être importants, y compris avec les territoires limitrophes.

Ils sont largement défavorables pour Agglopolys ou les Territoires Vendômois.

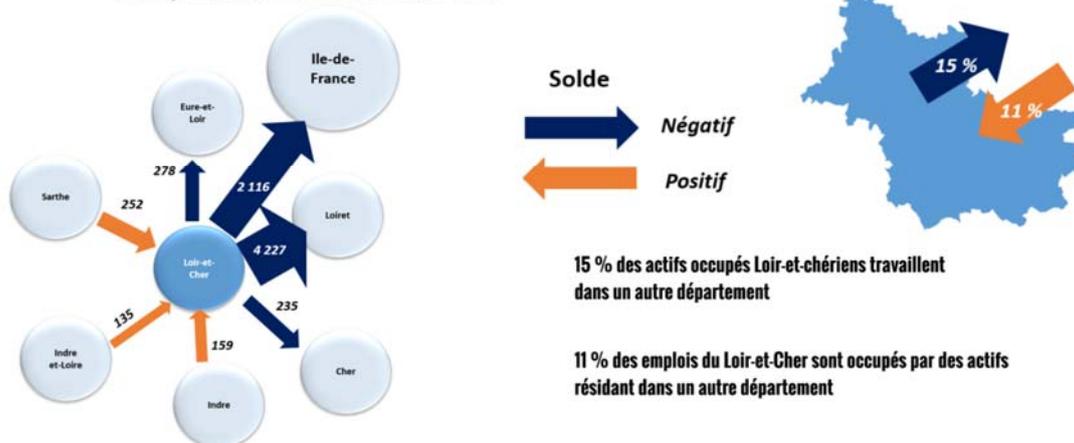
Pour Agglopolys, en 2015 : plus de 4 400 entrées / 5 100 sorties ; les flux sont déficitaires par exemple avec Val de Cher-Controis, Grand-Chambord mais aussi avec les métropoles de Tours et d'Orléans. Toutes les catégories d'âges sont concernées exception faite des enfants, pour les actifs comme les inactifs.

La situation est assez différente en Territoire vendômois où les départs concernent principalement les jeunes et des ménages avec enfants mais celui-ci gagne encore des personnes âgées de plus de 30 ans.

Parallèlement, les territoires sous influence de la métropole d'Orléans, ainsi que le Romorantinais et Monestois et Val de Cher - Controis gagnent des ménages avec enfants, des actifs, parfois de façon importante.

Les navetteurs, davantage de sortants que d'entrants

Principaux flux domicile-travail entre 2016



D'après source : INSEE - Fichier détail mobilités professionnelles RP 2016

Le constat : plus de navetteurs sortants (du territoire pour aller travailler) que d'entrants.

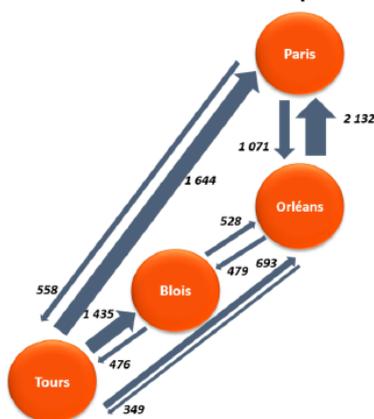
Une double lecture pour ces indicateurs :

- Vus sous l'angle des **revenus disponibles pour le territoire : un point positif**
- Vus sous un autre angle : notre économie **insuffisamment attractive, des compétences dont elle ne profite pas.**

Globalement les **soldes sont déficitaires avec le Loiret, l'Ile-de-France, l'Eure-et-Loire, le Cher.** Ils sont **excédentaires avec la Sarthe, l'Indre-et-Loire et l'Indre.** On retrouve, comme dans le négatif d'une photographie, la géographie des mouvements résidentiels tels que décrits précédemment.

3 Tourangeaux travaillant à Blois pour 1 Blésois à Tours

Principaux flux domicile-travail entre les pôles des aires urbaines en 2016



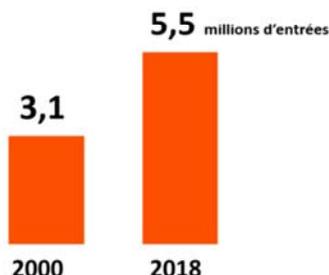
D'après source : INSEE - Fichier détail mobilités professionnelles RP 2016

Dans le jeu des échanges domicile travail entre les **grands pôles**, on remarquera **que le flux des Tourangeaux travaillant à Blois est trois fois plus important que dans le sens inverse.** Notamment des **actifs plutôt qualifiés** (cadres, professions intermédiaires) travaillant dans l'Industrie ou dans les services publics.

On constate donc une **attractivité du pôle de Blois pour les emplois** mais « exportation » sous forme des **revenus octroyés d'une partie de la ressource produite sur place.**

Une attractivité touristique qui se renforce...

Évolution de la fréquentation des sites et manifestations touristiques du Loir-et-Cher



Un nombre d'entrées multiplié par **1,8** depuis 2000

principaux sites, activités et manifestations

Une fréquentation touristique en nette progression...

...avec de nombreux nouveaux sites d'intérêt touristique qui ont vu le jour au cours des 15 dernières années

D'après sources : Enquête Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher/CRT/Observatoire

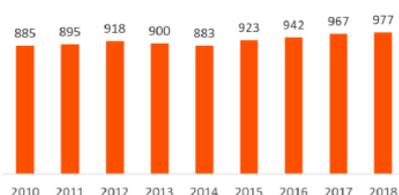
Le nombre de touristes de passage, et consommant, en Loir-et-Cher n'est pas connu. Mais quelques indicateurs témoignent de l'attractivité grandissante de notre territoire.

Le nombre des entrées comptabilisées dans les principaux sites, activités et manifestations (5,5 millions) a été multiplié par **1,8 depuis 2018**. Et ne sont pas comptabilisées les fréquentations des grandes manifestations sportives, de la Loire à vélo, etc.

Une évolution rendue possible par le **renforcement de l'offre locale** (de nombreux sites ont vu le jour depuis une quinzaine d'années ; diversification des animations) à rapprocher des **efforts tant des professionnels que des institutionnels** qui ont mis le tourisme au rang de leurs grandes priorités).

...avec une hausse des nuitées

Évolution du nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels du Loir-et-Cher (en milliers)



Une hausse des nuitées de **10,7 %** depuis 2010

+7,4 % en région

Une fréquentation record des hôtels enregistrée dans les hôtels du département...

...et une capacité d'accueil touristique qui s'étoffe...

30 500



2002

40 000



2019

lits touristiques marchands

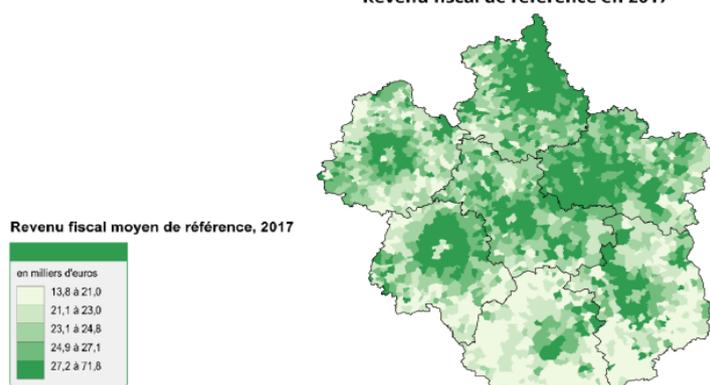
D'après sources : Enquête INSEE/DGE/Partenaires régionaux auprès des hôtels classés de 1 à 5 étoiles et non classés à vocation touristique de plus de 5 chambres

Un exemple de l'impact du tourisme. Le **nombre des nuitées dans les hôtels du département a augmenté de plus de 10 % depuis 2010**. L'offre elle-même se renforce considérablement

Pour mémoire, un chiffre déjà ancien : la dépense journalière moyenne d'un touriste était estimée en 2014 à **70 €**.

De bons niveaux de vie

Revenu fiscal de référence en 2017



Source : DGFP

Globalement les **niveaux de vie des habitants du Loir-et-Cher** se situent **dans la bonne moyenne**.

Ils sont relativement élevés sur l'axe ligérien. Et assez peu de territoires ruraux se situent à des niveaux très faibles comme c'est le cas dans les départements du Sud de la région, voire même dans la Sarthe où l'Indre-et-Loire hors des aires d'influence des grands pôles urbains.

Le Loir-et-Cher et la région Centre-Val de Loire à la peine sur longue période

Évolution de l'emploi en Loir-et-Cher (base 100 en 1990)



D'après source : ESTEL Evolution de l'emploi en Loir-et-Cher

Qu'en est-il de l'attractivité économique ?

Un premier constat tient à la faible, voire très faible **dynamique économique depuis le début des années 2000** tant de la région Centre-Val de Loire que du Loir-et-Cher, en comparaison de la France entière, et même de la Province dans son ensemble.

Le volume d'emplois, toutes catégories et tous secteurs confondus, n'a guère évolué dans l'ensemble du périmètre régional. Il a plutôt bien progressé en Loir-et-Cher, de l'après-Matra et jusqu'au début de la crise de 2008 mais **l'économie peine depuis lors à reprendre son souffle** ; il est proche de son niveau du début 2000.

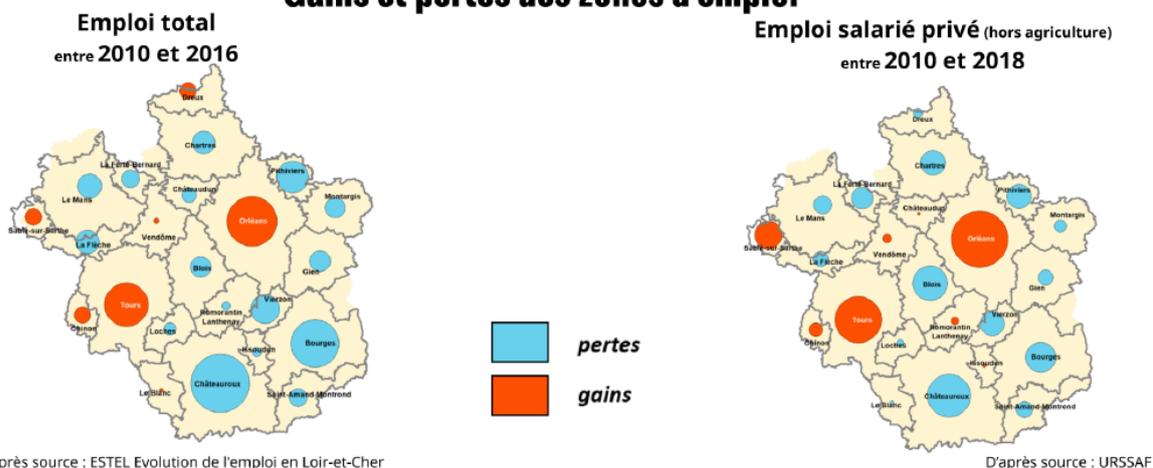
Loir-et-Cher : gains de 1,4 % depuis 2000 mais pertes de 1,4 % depuis 2010 (région + 0,6 % et - 0,4 %)

En comparaison, la France et la Province ont globalement connu une croissance constante, à peine interrompue pendant la période de crise : supérieure à 9 % depuis 2000, de l'ordre de 4 % depuis 2010.

A noter que l'évolution des PIB régional et national suit rigoureusement la même tendance.

...désormais concentrée dans les métropoles

Gains et pertes des zones d'emploi



La dynamique diffère cependant pour la zone d'emploi de Blois si on se concentre **sur la période des années 2010,**

- qu'il s'agisse du même indicateur que celui utilisé par le Monde (carte de gauche) sur la période 2010-2016 (dernière année disponible)
- ou si on s'appuie sur les données relatives aux **salariés** du secteur privé hors agriculture pour **2010-2018**. (*Données non disponibles pour l'agriculture à des niveaux géographiques fins sur la période*).

L'essentiel de la dynamique reste porté par l'axe ligérien, hors sa partie loir-et-chérienne qui semble s'en être désolidarisée. La Zone d'emploi, dont le périmètre est très étendu, englobant notamment Mer, Controis-en-Sologne, Saint-Aignan et Montrichard, perd dans l'une et l'autre source des emplois :

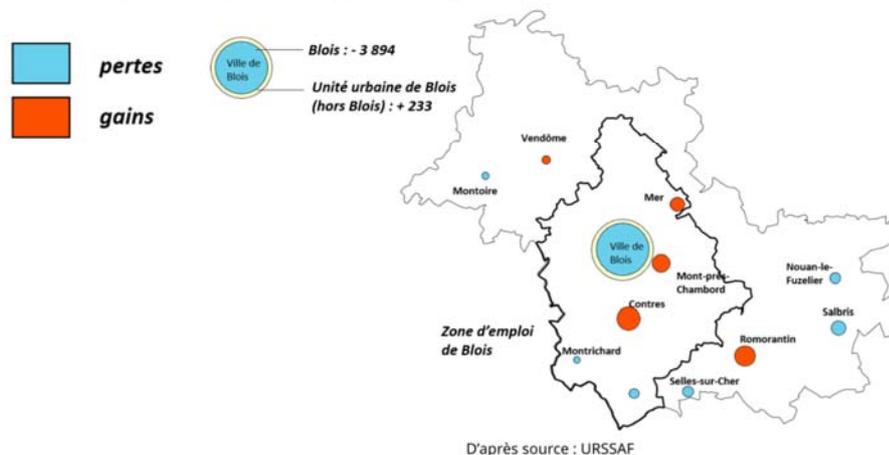
- 677 (soit - 0,9 %) sur la période 2010-2016 pour l'emploi total
- 2 450 (soit - 5,0 %) sur la période 2010-2018 pour l'emploi salarié privé non agricole.

On observe globalement que les pertes d'emplois salariés sont importantes dans le secteur privé ; qu'elles sont en partie compensées par la poussée des emplois non-salariés (propension plus grande à créer son propre emploi en période de difficultés économiques, amplifiée par la multiplication des microentreprises), et également mais dans une moindre mesure de l'emploi public, qui enregistre une hausse de 5,3 % entre 2011 et 2015 sur la zone d'emploi de Blois (soit 777 postes supplémentaires).

L'orientation reste plutôt négative pour la grande majorité des zones d'emploi. Celles de Vendôme et de Romorantin paraissent afficher une légère croissance de l'emploi salarié, dont on sait qu'elle est surtout intervenue dans les années très récentes.

Focus sur le Loir-et-Cher

Emploi salarié privé (hors agriculture) : gains et pertes des unités urbaines entre 2010 et 2018



Si on se focalise sur les données prenant en compte les tendances les plus récentes (lesquelles sont plutôt positives pour nos territoires), relatives à **l'emploi salarié privé non agricole** (qui ne reflètent pas la totalité de l'emploi mais en constituent une partie très importante et sont un bon indicateur de la vitalité des entreprises)...

Sur la période 2010-2018 : le Loir-et-Cher **perd 2 800 emplois salariés** (- 3,5 %). Alors que le 37 et 45 en gagnent et que les pertes sont importantes dans le 36 et 18. La géographie des pertes et gains d'emplois est très semblable à celle vue précédemment sur l'évolution démographique.

Qu'en est-il des pôles d'emploi du Loir-et-Cher ? Cette carte **représente les principaux gains ou pertes enregistrés localement**. Les dynamiques locales apparaissent très contrastées.

Quelques communes bénéficient d'une croissance importante sur la période, comptant pour quelques-unes parmi les plus importantes observées dans la région : **Contres-en-Sologne, Mer, Romorantin**, Mont-près-Chambord et dans une moindre mesure Vendôme. A elles 5 elles totalisent plus de 2 000 emplois salariés supplémentaires...

A noter que Mont-près-Chambord bénéficie du transfert du siège d'une entreprise de nettoyage venant de Blois (TFN Propreté devenue ATALIAN Propreté).

En sens inverse quelques pôles affichent des **bilans négatifs** parfois marqués (de 150 à 250 emplois salariés perdus chacun) en vallée du Cher ou en Sologne, à Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Salbris, Nouan-le-Fuzelier (pour ces 3 derniers perte d'un cinquième de leurs effectifs salariés privés non agricoles).

Mais les pertes **les plus importantes sont concentrées sur la commune de Blois** qui perd à elle seule près de 3 900 emplois salariés en 10 ans (- 16,7 %), les autres communes de son unité urbaine ou de son aire urbaine bénéficiant en revanche de créations nettes d'emplois.

Blois : - 4 959 emplois salariés privés perdus entre 2007-2018 : - 20 %, soit 1 emploi sur 5

Ce bilan négatif de l'emploi du secteur privé appelle quelques remarques :

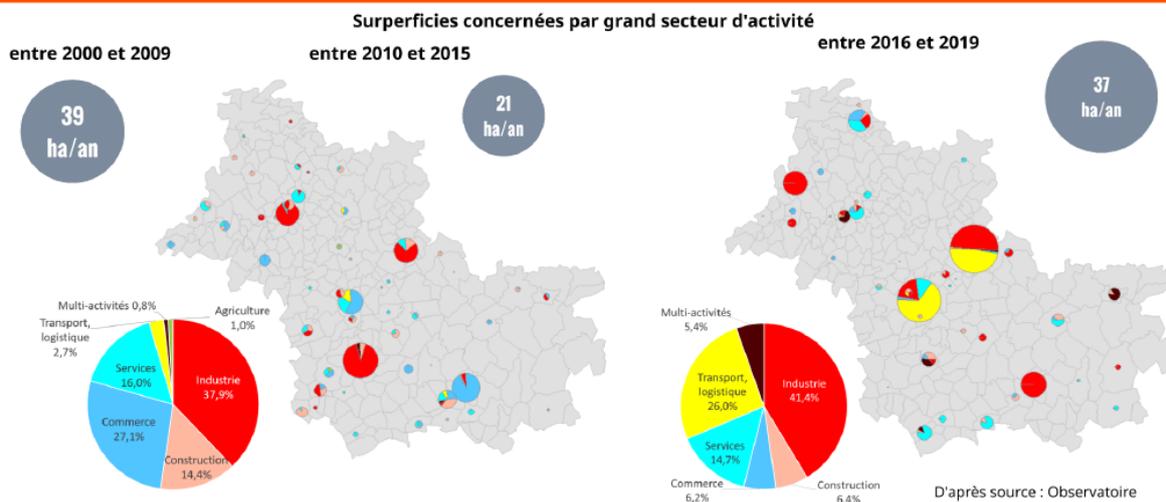
- **Beaucoup de pertes dans l'industrie**, dans des activités confrontées partout à des réductions d'effectifs (comme l'automobile), et qui tient en grande partie au profil économique de notre territoire. La moitié des pertes concentrées à Blois.

- Des **pertes importantes dans la construction**, confrontée à un effondrement des projets, nettement plus marqué localement.
- **Lente érosion du commerce**
- Mais surtout **moins propension des services à créer des emplois**, alors que c'est le principal moteur de la croissance dans de nombreux territoires. + 4,2 % pour le Loir-et-Cher, mais + 10,3 % en France.

A Blois, ce secteur a même perdu de très nombreux emplois depuis 2010 (2 360, soit - 15.8 %). Un solde qu'il convient de minorer de 450, une partie des effectifs d'une importante structure, jusqu'alors comptabilisés au siège blésois, ayant été ventilés entre plusieurs territoires.

A travers ces constats, notamment concernant les 3 derniers secteurs, se dessine une relation évidente entre **Faible dynamique économique et Faible attractivité**.

Implantation d'activités nouvelles



Les **années 2010-2015** marquent un **répit dans les projets d'implantation ou d'extension des entreprises**, comme on peut le percevoir à travers les surfaces commercialisées : **21 ha en moyenne par an** durant cette période, contre **environ 40 ha dans les années 2000** depuis **2016**.

Au cours de cette décennie, quelques **communes**, disposant de réserves foncières importantes, se sont néanmoins révélées **attractives** : Contres, Mer, Vendôme et Romorantin. Sans surprise ce sont aussi ces pôles qui, s'appuyant sur des entreprises implantées récemment et en phase d'expansion, ont créé le plus d'emplois.